

18 mai 2010

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Reloger la ludothèque de Saint-Jean pendant les travaux de rénovation de l'école primaire».

Rapport de M^{me} Charlotte Meierhofer.

La pétition a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal le 20 janvier 2010. La commission, sous la présidence de M. Rémy Burri, s'est réunie le lundi 19 avril 2010 afin d'examiner cet objet.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 19 avril 2010

La situation est particulière. Le président rappelle que cet objet a déjà été mis à l'ordre du jour de la commission, mais que les pétitionnaires eux-mêmes, qui considéraient qu'elle était devenue obsolète, avaient demandé son «classement». Toutefois, il n'appartient pas au Conseil municipal de la classer d'office et c'est donc pourquoi la commission des pétitions doit tout de même en discuter.

Une commissaire demande si les pétitionnaires ont écrit une lettre pour le demander.

Le président lui répond qu'en effet une lettre signée de M^{me} Marilisa Copetti et confirmant cette position a été adressée au Secrétariat du Conseil municipal, le 12 mars 2010.

Une autre commissaire regrette de devoir classer cette pétition d'office, puisque la requête des pétitionnaires était parfaitement légitime. Elle comprend néanmoins que les signataires qui ont obtenu entre-temps gain de cause aient souhaité la retirer et elle ne peut, par conséquent, que prendre acte de leur souhait.

Un autre commissaire considère que la commission ne peut être plus royaliste que le roi et propose donc également son classement.

Le président met par conséquent ce classement aux voix.

Le classement de la P-238 est accepté à l'unanimité par la commission des pétitions.



Pour l'APE de Saint-Jean
Marilisa Copetti
Aline Jones
3, av. Devin-du-Village
1203 Genève

Ville de Genève	
Secrétariat du Conseil municipal	
R	1 6 DEC. 2009
Ainsi par:	
Copies:	

Madame la Présidente du
Conseil municipal
Mme Vera Figurek
Secrétariat du Conseil municipal
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1211 GENEVE 3

Genève, le 14 décembre 2009

Concerne : locaux provisoires pour la ludothèque de Saint-Jean pendant la
rénovation de l'école primaire

Madame la Présidente,

En tant que membres de l'Association des parents d'élèves de l'école de Saint-Jean, nous vous transmettons ci-joint la pétition intitulée « **Un lieu provisoire pour reloger la Ludothèque de Saint-Jean pendant les travaux de rénovation** », ainsi qu'une copie de la lettre que nous avons adressée à Monsieur le Magistrat Manuel Tornare en date du 20 novembre expliquant les raisons de notre démarche.

En vous remerciant d'avance pour la suite que vous donnerez aux préoccupations des habitants, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

APE de Saint-Jean
Aline Jones

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aline Jones'.

APE de Saint-Jean
Marilisa Copetti

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marilisa Copetti'.

Annexes : pétition munie de 746 signature
copie de la lettre adressée à M. Tornare en date du 20 novembre 2009

Groupe de soutien à la
Ludothèque de St-Jean
Une initiative de l'APE
de Saint-Jean
Coordinatrices :
Marilisa Copetti
Aline Jones
3, av. Devin-du-Village
1203 Genève

Direction du Département de la cohésion
sociale, de la jeunesse et des sports
à l'att. de M. le Magistrat Manuel Tornare
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
Case postale
1211 Genève 3

Genève, le 20 novembre 2009

Concerne : locaux pour la ludothèque de Saint-Jean pendant la rénovation de l'école primaire

Monsieur le Magistrat,

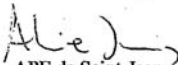
Suite à la fermeture de l'école de Saint-Jean durant deux ans pour des travaux de rénovation qui débiteront à la rentrée scolaire 2010, la ludothèque, située dans le même bâtiment, doit être relogée dès l'été prochain afin de poursuivre ses activités.

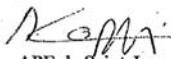
Nous avons appris récemment avec consternation qu'aucun budget n'a été prévu pour trouver un local convenable dans le quartier de Saint-Jean, alors qu'il y aurait un financement pour sa rénovation. La seule solution finalement proposée a été la fusion avec la ludothèque 1,2,3...Planète ! aux Charmilles, ce qui ne répond absolument pas aux besoins du quartier.

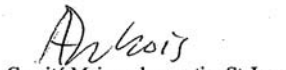
Il faut savoir que la ludothèque, en dehors de sa mission première, remplit un rôle très important dans le maintien d'un réseau social à Saint-Jean. Elle offre également à bien des enfants un lieu d'activités après les heures d'école dans un cadre sécurisant qui leur permet une certaine autonomie.

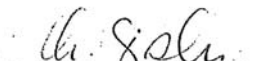
Nous vous demandons en conséquence de tout mettre en œuvre pour trouver un lieu provisoire pour maintenir en vie la ludothèque de Saint-Jean afin que notre quartier puisse continuer à exister de manière si conviviale et accueillante.


Avec la conviction que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Magistrat, nos respectueuses salutations.

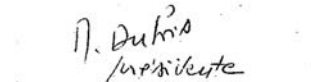

APE de Saint-Jean
Aline Jones


APE de Saint-Jean
Marilisa Copetti


Comité Maison de quartier St-Jean
Alain Dubois


Forum Démocratique Participative
Chris Gislser


Comité Ludothèque de St-Jean
Agnès Kaufmann


M. Dubois
Coordinateur des ludothèques
Ville de Genève

Pétition pour trouver un lieu provisoire pour reloger la Ludothèque de Saint-Jean pendant la fermeture pour travaux de rénovation.

Considérant que

- l'école de Saint-Jean sera fermée pendant 2 ans pour des travaux de rénovation à partir de juin 2010,
- la Ludothèque de Saint-Jean sera aussi fermée pendant sa rénovation,
- la Ludothèque de Saint-Jean offre aux enfants un lieu d'activités après les heures d'école dans un cadre sécurisant qui leur permet une certaine autonomie,

Nous demandons à la Ville de Genève de:

Trouver un lieu provisoire pour maintenir la Ludothèque de Saint-Jean afin qu'elle continue à contribuer au maintien d'un réseau social dans le quartier

	Nom	Prénom	Adresse	Signature
--	-----	--------	---------	-----------

A l'origine de la pétition: Marilisa Copetti, Aline Jones et APESJDV

A signer jusqu'au 23.11.2009